

OSDDT

OCCUPATION DES SOLS ET DÉVELOPPEMENT DURABLE
DU TERRITOIRE SUR L'ARC MEDITERRANÉEN

Programme européen : Interreg IV B MED

Pôle : Développement durable

Direction : Etudes territoriales

Calendrier : Juin 2010 - Mai 2013

Thème : Mise au point d'un modèle de monitoring et d'évaluation de l'utilisation des sols, construit sur des critères d'approches communs aux partenaires européens du réseau.

Budget total : 1 354 771 €

Financement européen : 1 028 662 €

Objectifs

Finalités du projet

Promouvoir des modes de gouvernance, de gestion et d'aménagement du territoire cohérents allant dans le sens d'une gestion durable des activités humaines en vue de limiter leur impact sur l'environnement.

Créer des outils expérimentaux, testés dans le cadre du projet par le biais d'actions pilotes, et destinés à mesurer la consommation de sols utiles.

Elaborer et développer une approche et des dispositifs opérationnels communs afin d'assurer la coordination et la mise en cohérence des politiques publiques de tutelle des sols et de protection de l'environnement face à l'intensité des activités humaines dans l'espace MED.

Augmenter la capacité des acteurs publics gérant les différents instruments de planification du territoire à repenser leurs modes de gestion dans une optique de développement durable.

Elaborer une méthodologie et des critères communs de construction ou d'adaptation; d'instruments de monitoring et d'évaluation de l'utilisation des sols dans les différents contextes des partenaires.

Promouvoir et diffuser ces outils et des modèles de développement durable.

Résultats

Résultats qualitatifs et impact territorial

Susciter une prise de conscience auprès des acteurs locaux des conséquences néfastes pour le développement durable des modalités actuelles d'utilisation et de consommation des sols.

Inciter les acteurs locaux à adopter des instruments techniques et opérationnels aptes à soutenir un développement économique soucieux de la consommation des sols.

Animation de quatre séminaires locaux d'information/formation sur : les objectifs du projet et ses enjeux; la grille d'indicateurs pour une utilisation optimale des sols; les instruments opérationnels; les résultats du projet.



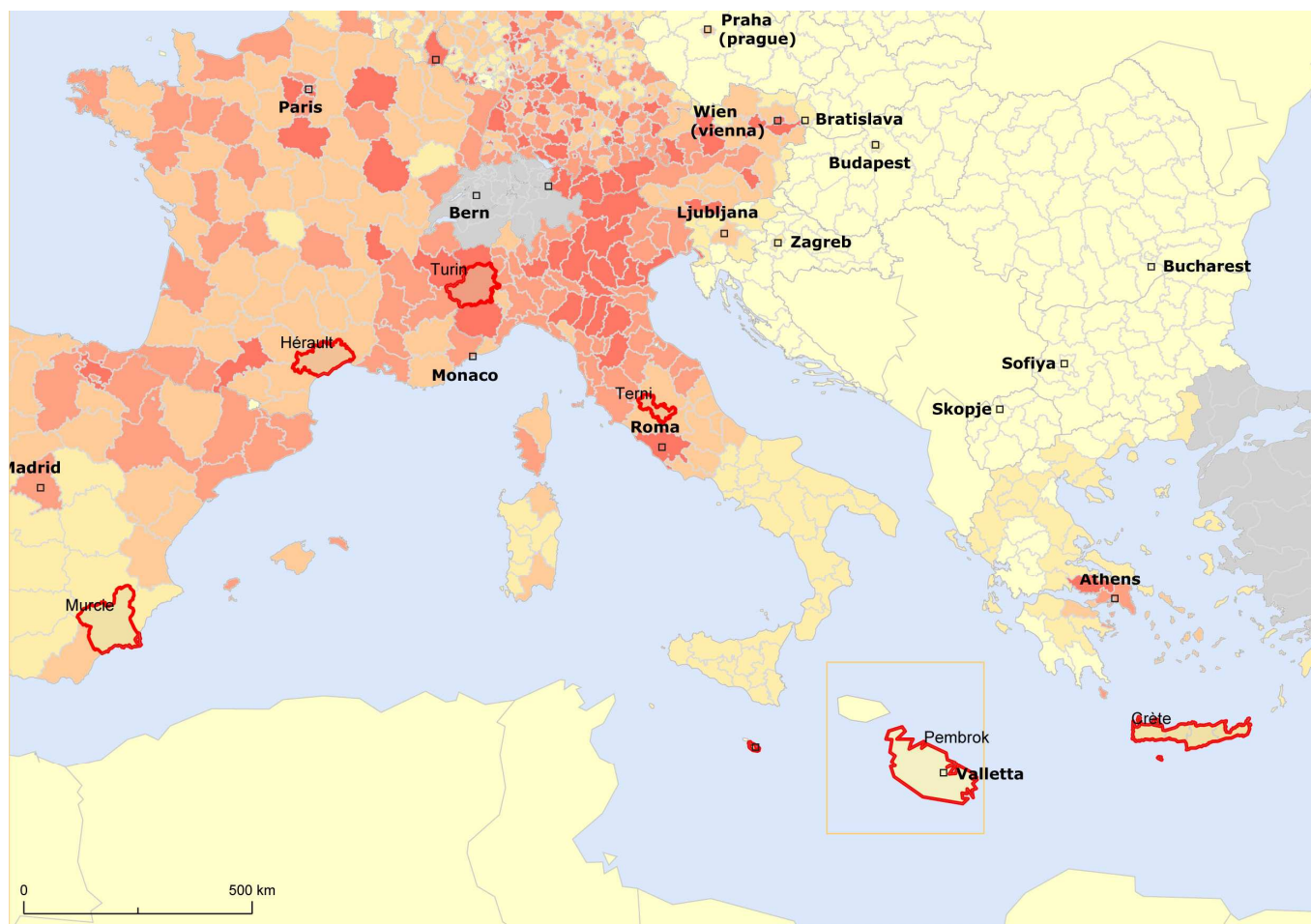
Apport transnational

L'objectif du projet est de mettre au point un modèle de suivi et d'évaluation de la consommation des sols et des indicateurs d'un bon usage des sols corrélés à une série d'outils d'aménagement du territoire respectueux des sols en se basant sur l'acquis des bonnes pratiques des acteurs locaux des différents partenaires.

Pour ce faire il s'appuie sur la diversité des expériences des partenaires en matière de limitation de la consommation

des sols dans leurs politiques d'aménagements du territoire et de planification urbaine. De même il valorise les différences de contextes représentés par le partenariat. L'approche transnationale est donc essentielle pour assurer les résultats du projet; c'est elle qui permettra de mettre au point un éventail d'outils de valeur communautaire, fondé sur les caractéristiques des pays du Sud de l'Union, et utiles pour la législation européenne.

Partenaires



Européens

- Province de Turin : Chef de file
- Région de Murcia
- Province de Terni
- Région de Crète
- Mairie de Pembroke
- Département de l'Hérault

